



Conseil Municipal du 13 mars 2009

Budgets 2009

Le budget 2009 a été difficile à construire tant les contraintes qui pèsent sur notre collectivité locale et sur notre territoire sont nombreuses :

- ✓ Contraintes démographiques qui, dès cette année, touchent le niveau des dotations versées par l'Etat.
- ✓ Contraintes sociales tant la situation de notre ville nécessite le maintien de dispositifs adaptés.
- ✓ Réalités économiques qui doivent nous amener à accorder une large place aux dépenses d'investissement et aux actions visant à développer notre territoire.
- ✓ Contraintes financières tant les marges de manœuvre de la commune sont limitées.
- ✓ Demandes de services et d'associations qui comprennent la situation... à condition que leur secteur ne soit pas concerné par d'éventuelles réorientations budgétaires.

Il a donc fallu procéder à des arbitrages en fonction des priorités dégagées lors de la campagne électorale de mars 2008 pour, au bout du compte, aboutir à un budget dont les caractéristiques majeures sont les suivantes.

Un budget 2009 conforme aux engagements électoraux

- ✓ **Le 1^{er} engagement est respecté : Les taux d'imposition sont maintenus.**

Il aurait pourtant été plus facile de faire l'inverse en évoquant la gestion précédente. Ce n'est pas l'orientation retenue, la ville ne souhaitant pas participer à la compression du pouvoir d'achat des ménages.

- ✓ **2^{ème} engagement : les services disposent des moyens nécessaires pour répondre aux demandes des Tonnerrois.**

Les services techniques et administratifs, la police municipale, les services scolaires et péri scolaires, l'école de musique et de danse, la bibliothèque, la piscine, le cinéma, le centre social et le CCAS disposent de moyens qui leur permettent d'assurer un bon niveau de service aux Tonnerrois.

Les navettes urbaines sont reconduites et l'étude « Fisac » sur le commerce de centre ville sera menée à son terme.

- ✓ **3^{ème} engagement : le niveau des subventions versées aux associations Tonnerroises et les animations festives ou culturelles proposées par la ville sont maintenus.**

- ✓ **4^{ème} engagement : le volume des travaux est supérieur à celui des sept dernières années.**

Le montant des travaux atteint un niveau rarement égalé puisqu'il s'élève à plus de **2,5 millions d'euros**. Deux éléments nous permettent d'atteindre cet objectif :

- ✓ L'amélioration notoire de l'autofinancement de la commune, conséquence de la stabilisation de la masse salariale et des économies réalisées sur le fonctionnement courant.
- ✓ L'utilisation du dispositif proposé par l'Etat au titre du plan de relance.

- ✓ **5^{ème} engagement : Le recours à l'emprunt est en nette diminution** puisqu'il s'élève à **620 000 €**. Il est largement inférieur aux **900 000 €** nécessaires pour rembourser le capital des emprunts contractés précédemment.

Les principaux chantiers pour 2009 :

Les terrains des gens du voyage et des sédentaires seront achevés, nous l'espérons, avant le passage du Tour de France.

Un effort important sera mené sur la voirie, l'éclairage public et les espaces de jeux.

- ✓ Dans les meilleurs délais, la commission des travaux et les services techniques devront lancer **un appel à concurrence** pour procéder à la rénovation de chaussées à concurrence d'une enveloppe de plus de **600 000 €**.
- ✓ Elle inclut la **réfection de la voirie dans la zone industrielle de Vauplaine 1, l'éclairage public près du gymnase du lycée et la rénovation de l'espace de jeux aux Prés-Hauts.**
- ✓ **Une zone trente** sera mise en place entre la rue Claude Aillot et la place Edmond Jacob.
- ✓ La propreté de la ville sera plus que jamais à l'ordre du jour puisque notre **balayeuse** sera changée au profit d'un matériel adapté à la configuration du centre ville.

Les travaux dans les bâtiments scolaires permettront de satisfaire les demandes des directeurs d'école et des parents d'élèves. Par ailleurs, **une enveloppe non affectée de 12 500 €** leur sera soumise à discussion.

Les travaux sur les autres bâtiments municipaux comme la rénovation de **la façade d'un bâtiment situé rue du pont** participeront à l'embellissement du centre ville.

Les investissements dans le domaine sportif s'articuleront autour de trois axes :

- ✓ L'acquisition d'un **toboggan pour la piscine.**
- ✓ Le début de la **rénovation des courts de tennis,**
- ✓ La réalisation **d'un terrain pour le tir à l'arc,**

L'accueil de la mairie sera amélioré, en particulier :

- ✓ **Les deux niveaux seront rendus accessibles aux handicapés** et la réorganisation de l'accueil intégrera la nouvelle mission dévolue à l'Etat civil.
- ✓ **La salle des mariages** sera rénovée.
- ✓ **Les services techniques** seront réinstallés rue François Mitterrand, bâtiment qui pourra, par ailleurs, accueillir les organisations syndicales et le logement d'urgence.

Les besoins des services seront satisfaits. Il en va ainsi :

- ✓ Du **câblage des services extérieurs,** dont les écoles, permettant ainsi de dégager des économies sur les abonnements liés à la téléphonie et à l'Internet.
- ✓ D'acquisitions de différents matériels ou logiciels permettant notamment **l'informatisation de la bibliothèque** ou **l'amélioration de l'enseignement musical.**

Ce budget inclut également **la participation de la ville à la réalisation de la caserne des pompiers** dont les travaux ont été définitivement validés pour 2009 par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Enfin, **quatre chantiers majeurs** pour l'avenir de la collectivité locale seront lancés :

- ✓ Celui de la nouvelle **station d'épuration.**
- ✓ La rénovation de la **Halle Daret** et du **quartier Saint-Pierre.**
- ✓ La réorganisation des bâtiments **des groupes scolaires des Prés-Hauts et du centre social.**
- ✓ La réhabilitation de **l'immeuble Cœurderoy**

Favoriser le développement de Tonnerre

D'autres éléments sont également inclus dans ce budget. Ils s'inscrivent dans une démarche de partenariat et visent :

- ✓ **Le développement industriel, artisanal, et commercial** en recherchant, avec la communauté de communes et le CDT, des implantations sur les terrains disponibles des Zones de Vauplaine et des Ovis ou en encourageant des projets privés.
- ✓ **Le développement touristique** en accompagnant le projet Docomo et en stimulant la démarche du Pays vis à vis des offices de tourisme.
- ✓ **Certaines opérations urbanistiques** comme le 2 rue Dame Nicole, le lotissement de la Côte Putois, la réhabilitation du quartier des Prés-Hauts ou la discussion avec Réseau Ferré de France quant à l'utilisation des terrains disponibles leur appartenant.